



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Bovins

Question au Gouvernement n° 1759

### Texte de la question

M. le président. La parole est à Mme Emmanuelle Bouquillon.

Mme Emmanuelle Bouquillon. Ma question s'adresse à M. Herve Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale. Elle concerne les problèmes de santé publique relatifs à la crise dite de la vache folle, qui fait couler beaucoup d'encre.

M. le ministre de l'agriculture a immédiatement pris conscience de la gravité de cette crise sur le plan économique. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.) Il a pris ses responsabilités et s'est attaché à défendre fermement les éleveurs à Bruxelles.

Les mesures qu'il a annoncées sont satisfaisantes. Nous savons que d'autres sont en cours de discussion. Mais le problème n'est pas seulement d'ordre économique et, lorsqu'il s'agit de santé publique, ce ne sont pas les polémiques ou les querelles de clocher, auxquelles on assiste ici ou là, à tort et à travers, parfois même sur ces bancs, qui rassureront les Français. (« Très bien ! » sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Il est inutile, voire dangereux, de plonger la France dans la psychose générale. Bien au contraire, il nous faut informer, faire passer un message clair et rassurant, annoncer des mesures concrètes. Face à cette crise, nous devons être adultes. Car c'est à juste titre que tous les Français s'interrogent sur les risques de transmission de cette maladie à l'homme.

Les inquiétudes sont grandes et les réponses des scientifiques sont parfois évasives, incomplètes et rarement accessibles à tous.

D'une part, le Gouvernement envisage-t-il de mettre en place une cellule d'urgence, voire une commission d'enquête, sur la sûreté alimentaire et, si tel est le cas, dans quel délai, dans quelles conditions et quels en seront les moyens ?

D'autre part - et j'insiste particulièrement sur ce point -, il faut que les données scientifiques soient traduites dans un langage moins technique, clair et compréhensible par tous, médecins ou non, afin d'apporter des réponses simples et vraies aux questions que chaque Français est en droit de se poser sur cette grave menace qui pèse sur la santé publique, sur la consommation et donc sur l'économie. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale.

M. Herve Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale. Madame le député, depuis le début de la crise toute l'action du Gouvernement a été placée sous le signe de la santé publique. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Toutes les décisions que nous avons prises sous l'autorité du Premier ministre, avec Jacques Barrot, Philippe Vasseur, Yves Galland et François d'Aubert ont été animées par ce seul souci.

C'est ainsi que nous avons, dès le 21 mars dernier, mis en place l'embargo sur la viande bovine et les dérivés bovins en provenance de Grande-Bretagne. S'agissant des médicaments, des dispositifs médicaux, des cosmétiques, des increments de l'industrie alimentaire, nous avons pris les mesures de précaution qui étaient nécessaires.

Votre seconde question, madame le député, touche à la communication en temps de crise, surgissent lorsque

des problemes scientifiques compliques. Elle se pose avec la crise de la vache folle, elle s'est posee, il y a quelques mois, avec l'affaire des trithérapies pour vaincre le sida et, il y a dix ans, avec Tchernobyl. Il est exact que l'opinion publique attend des reponses simples a des questions claires et que les scientifiques ne sont pas toujours en mesure de repondre par oui ou par non.

Dans une telle hypothese, que faut-il faire ?

D'abord, appliquer le principe de precaution. On ne fait jamais trop pour la sante publique et en cette matiere, les mesures de precaution s'imposent. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Ensuite, appliquer le principe de la transparence de l'information. Avec Francois d'Aubert et Philippe Vasseur, nous avons designe, des le 17 avril dernier, une commission de scientifiques. Le rapport nous a ete remis le 4 juin. Le 6 juin, le Premier ministre nous reunissait et le 7 juin, ce rapport etait distribue a la presse et a l'opinion publique a l'occasion d'une conference de presse.

Cela etant, la crise de la vache folle nous pose deux questions.

M. Christian Bataille. On vous demande des reponses !

M. le secretaire d'Etat a la sante et a la securite sociale. La premiere question concerne la chaine et l'identification de la securite sanitaire et alimentaire dans notre pays. Dans le cadre de la reforme de l'Etat, c'est un sujet sur lequel nous allons devoir prendre des decisions dans les semaines a venir.

La seconde question est la suivante: faut-il ou non organiser une cellule de communication de crise, notamment au ministere de la sante ? Avec Jacques Barrot, nous y reflechissons, dans le cadre de la reorganisation de notre ministere. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

## Texte de la réponse

M. le president. La parole est a Mme Emmanuelle Bouquillon.

Mme Emmanuelle Bouquillon. Ma question s'adresse a M. Herve Gaymard, secretaire d'Etat a la sante et a la securite sociale. Elle concerne les problemes de sante publique relatifs a la crise dite de la vache folle, qui fait couler beaucoup d'encre.

M. le ministre de l'agriculture a immediatement pris conscience de la gravite de cette crise sur le plan economique. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.) Il a pris ses responsabilites et s'est attache a defendre fermement les eleveurs a Bruxelles.

Les mesures qu'il a annoncees sont satisfaisantes. Nous savons que d'autres sont en cours de discussion. Mais le probleme n'est pas seulement d'ordre economique et, lorsqu'il s'agit de sante publique, ce ne sont pas les polemiques ou les querelles de clocher, auxquelles on assiste ici ou la, a tort et a travers, parfois meme sur ces bancs, qui rassureront les Francais. («Tres bien !» sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Il est inutile, voire dangereux, de plonger la France dans la psychose generale. Bien au contraire, il nous faut informer, faire passer un message clair et rassurant, annoncer des mesures concretes. Face a cette crise, nous devons etre adultes. Car c'est a juste titre que tous les Francais s'interrogent sur les risques de transmission de cette maladie a l'homme.

Les inquietudes sont grandes et les reponses des scientifiques sont parfois evasives, incompletes et rarement accessibles a tous.

D'une part, le Gouvernement envisage-t-il de mettre en place une cellule d'urgence, voire une commission d'enquete, sur la surete alimentaire et, si tel est le cas, dans quel delai, dans quelles conditions et quels en seront les moyens ?

D'autre part - et j'insiste particulierement sur ce point -, il faut que les donnees scientifiques soient traduites dans un langage moins technique, clair et comprehensible par tous, medecins ou non, afin d'apporter des reponses simples et vraies aux questions que chaque Francais est en droit de se poser sur cette grave menace qui pese sur la sante publique, sur la consommation et donc sur l'economie. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. La parole est a M. le secretaire d'Etat a la sante et a la securite sociale.

M. Herve Gaymard, secretaire d'Etat a la sante et a la securite sociale. Madame le depute, depuis le debut de la

crise toute l'action du Gouvernement a été placée sous le signe de la santé publique. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Toutes les décisions que nous avons prises sous l'autorité du Premier ministre, avec Jacques Barrot, Philippe Vasseur, Yves Galland et François d'Aubert ont été animées par ce seul souci.

C'est ainsi que nous avons, dès le 21 mars dernier, mis en place l'embargo sur la viande bovine et les dérivés bovins en provenance de Grande-Bretagne. S'agissant des médicaments, des dispositifs médicaux, des cosmétiques, des increments de l'industrie alimentaire, nous avons pris les mesures de précaution qui étaient nécessaires.

Votre seconde question, madame le député, touche à la communication en temps de crise, surgissent lorsque des problèmes scientifiques compliqués. Elle se pose avec la crise de la vache folle, elle s'est posée, il y a quelques mois, avec l'affaire des trithérapies pour vaincre le sida et, il y a dix ans, avec Tchernobyl. Il est exact que l'opinion publique attend des réponses simples à des questions claires et que les scientifiques ne sont pas toujours en mesure de répondre par oui ou par non.

Dans une telle hypothèse, que faut-il faire ?

D'abord, appliquer le principe de précaution. On ne fait jamais trop pour la santé publique et en cette matière, les mesures de précaution s'imposent. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Ensuite, appliquer le principe de la transparence de l'information. Avec François d'Aubert et Philippe Vasseur, nous avons désigné, dès le 17 avril dernier, une commission de scientifiques. Le rapport nous a été remis le 4 juin. Le 6 juin, le Premier ministre nous réunissait et le 7 juin, ce rapport était distribué à la presse et à l'opinion publique à l'occasion d'une conférence de presse.

Cela étant, la crise de la vache folle nous pose deux questions.

M. Christian Bataille. On vous demande des réponses !

M. le secrétaire d'État à la santé et à la sécurité sociale. La première question concerne la chaîne et l'identification de la sécurité sanitaire et alimentaire dans notre pays. Dans le cadre de la réforme de l'État, c'est un sujet sur lequel nous allons devoir prendre des décisions dans les semaines à venir.

La seconde question est la suivante: faut-il ou non organiser une cellule de communication de crise, notamment au ministère de la santé ? Avec Jacques Barrot, nous y réfléchissons, dans le cadre de la reorganisation de notre ministère. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Bouquillon Emmanuelle](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1759

**Rubrique :** Elevage

**Ministère interrogé :** santé et sécurité sociale

**Ministère attributaire :** santé et sécurité sociale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 juin 1996, page 4530

**Réponse publiée le :** 20 juin 1996, page 4530

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 20 juin 1996